

Chapitre 5 - La comptabilisation de la paie

Synthèse

Écritures : comptabilisation des acomptes, des salaires bruts, cotisations salariales.

Versement des acomptes X.X.X

425 Personnel - Avances et acomptes	X	
512 Banque		X

Salaires bruts du mois X.X.X

6411 Salaires, appointements	X	
6412 Congés payés	X	
6413 Primes	X	
6414 Indemnités, avantages divers	X	
6417 Avantages en nature	X	
421 Personnel - Rémunérations dues		X
649 Remboursement charges de personnel		X

Prélèvement des cotisations salariales et retenues diverses X.X.X

421 Personnel - Rémunérations dues	X	
425 Personnel - Avances et acomptes		X
4371 Titres-restaurant		X
431 URSSAF		X
4373 Caisse de retraite		X
4375 Mutuelles		X
4421 Prélèvement IR		X

Écriture : versement du salaire

X.X.X

421 Personnel - Rémunérations dues	X	
512 Banque		X

Net à payer = salaire brut – cotisations salariales – oppositions – avances versées

Écriture : comptabilisation des cotisations patronales et paiement des cotisations salariales et patronales + IR

Charges patronales de .. X.X.X

--	--	--

6451 Cotisations URSSAF	X	
6452 Cotisations mutuelles	X	
6453 Cotisations retraites	X	
6454 Cotisations chômages	X	
431 URSSAF		X
4373 Caisse retraite		X
4374 Pôle emploi		X
4375 Mutuelles		X

Versement des cotisations X.X.X

431 URSSAF	X	
4373 Caisse retraite	X	
4374 France Travail	X	
4375 Mutuelles	X	
4421 Prélèvement IR	X	
512 Banque		X

Le paiement des cotisations est **mensuel sauf pour les entreprises de 11 salariés et moins qui veulent payer trimestriellement**.

Application pratique :

Passer toutes les écritures nécessaires d'après les éléments suivants du mois de juin :

Salaire brut : 1 899 €

Cotisations salariales : 470 € - URSSAF : 352 € ; Retraite : 70 € ; Complémentaire : 48 €

Cotisations patronales : 842 € - URSSAF : 686 € ; Retraite : 108 € ; Complémentaire : 48 €

Toutes les cotisations sont payées mensuellement le 5 du mois suivant. Paiement du salarié le 30 juin. Taux IR : 0%.

30.06

6411 Salaires, appointements	1 899	
421 Personnel - Rémunérations dues		1 899
Salaires bruts du mois de juin		

30.06

421 Personnel - Rémunérations dues	470	
431 URSSAF		352
4371 Caisse de retraite		70
4375 Mutuelles		48
4421 Prélèvement IR		0
Prélèvement des cotisations salariales et retenues diverses		

30.06

421 Personnel - Rémunérations dues	1 429	
512 Banque		1 429
Versement des salaires nets		

30.06

6451 Cotisations URSSAF	842	
6452 Cotisations mutuelles	48	
6453 Cotisations retraites	108	
431 URSSAF		842
4373 Caisse retraite		108
4375 Mutuelles		48
Charges patronales de juin		

05.07

431 URSSAF 842 + 352	1 194	
4373 Caisse retraite 108 + 70	178	
4375 Mutuelles 48 + 48	96	
4421 Prélèvement IR 0	0	
512 Banque		1 468
Versement des cotisations		

Prêt(e) à passer à la pratique ?

Découvrez nos fiches d'exercices d'entraînement (**exercices 16 à 18**), fiches de révision complètes et corrigés pas-à-pas sur notre espace dédié : <https://www.comprendre-la-compta-gestion.com/shop-btscg>